

révision, par un comité national d'experts, des algorithmes de prise en charge. Ce comité a jugé pertinent d'ajouter un autre algorithme en lien avec le syndrome des écoulements annaux et de lier l'infection par le Monkeypox à l'algorithme de l'ulcération génitale.

Dans le cadre de la normalisation des directives nationales en matière de prise en charge syndromique des IST au Maroc et afin de faciliter la dissémination des recommandations nationales auprès des professionnels de santé, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale prévoit de recruter un consultant national pour l'assister à l'élaboration d'un nouveau guide national de prise en charge des IST et de décliner ce guide en module de formation.

II. OBJET DE LA CONSULTATION

Elaborer un nouveau guide national de prise en charge des IST au Maroc, sur la base du nouveau contexte des IST dans le pays et des dernières orientations internationales et du comité national IST et de décliner ce guide en un module de formation destiné aux professionnels de santé.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA CONSULTATION

1. Elaborer un guide national de prise en charge des IST en deux volets :
 - a. Un volet destiné aux prestataires de services IST, médecins, infirmiers et sages-femmes, incluant les volets examen médical, traitement, conseil et prévention ;
 - b. Un volet destiné aux gestionnaires des programmes IST, incluant les modalités de gestion et de suivi et évaluation.
2. Elaborer un kit de formation des prestataires de santé et des gestionnaires sur le guide IST.

IV. TACHES ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

La (le) consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec le comité de suivi de la consultation composé par la DELM (DMT, PNLS, CNOUSP, UGFM), OMS, ONUSIDA, INH, experts nationaux, ONGs, DRS. Plus spécifiquement, le consultant devra :

- Conduire une analyse documentaire relative à la prise en charge et surveillance des IST (références internationales, rapports et documents nationaux...)
- Proposer et valider avec le comité le sommaire du guide,
- Elaborer et soumettre une version préliminaire du guide,
- Participer à l'animation d'un atelier de validation du guide ;
- Elaborer la version finale du guide, intégrant les orientations du comité et les recommandations de l'atelier ;
- Proposer un kit de formation sur le guide, incluant le programme de formation, les fiches pédagogiques des séances et les outils de formation sous forme de présentations power point et de documents de référence ;
- Participer aux différentes réunions de coordination dans le cadre de la mise en œuvre de cette consultation.

V. LIVRABLES

- Note méthodologique.
- Guide de prise en charge des IST au Maroc (version draft et version finale).
- Kit de formation sur le guide.

VI. PERIODE ET DUREE DE LA CONSULTATION

La durée globale de la consultation est estimée à 25 jours, répartis sur une période allant de juin à décembre 2024 :

Livrable	Nombre de jours
Note méthodologique, synthèse documentaire et le sommaire du guide proposé	5
Rédaction de la version intermédiaire du guide	10
Animation et élaboration du rapport de l'atelier de validation du guide	3
Version finale du guide	2
Kit de formation sur le guide	5
Total	25 jours

VII. PROFIL ATTENDU DU CONSULTANT

- Master/Doctorat en santé publique, épidémiologie ou autre diplôme équivalent avec une expérience professionnelle minimale de 8 ans, en particulier dans la gestion ou l'appui aux programmes de santé nationaux ou internationaux.
- Très bonne connaissance des programmes de lutte contre les IST et du contexte de lutte contre les IST au Maroc.
- Une maîtrise de la langue française, lue, écrite et parlée.
- Très bonnes capacités de rédaction et d'élaboration des guides de formation, notamment ceux relatifs aux questions des IST/VIH/sida.
- Compétences dans la facilitation et l'animation des ateliers.

VIII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention MAR-C-MOH.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.

- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

IX. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 27 Juin 2024** à minuit, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Elaboration du Guide national de prise en charge des IST.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.